

# Projet social

Le projet social fait un état des lieux précis de la structure d'accueil dans sa situation géographique et politique actuelle.

Il permet d'avoir une photographie démographique de la commune et de faire ressortir les besoins de la population en ce qui concerne les modes de garde.

Il met en relief les orientations politiques « petite enfance » en lien avec l'évolution des demandes de garde.

## **I – LA COMMUNE DE LA RAVOIRE**

Village agricole jusqu'au milieu du 20<sup>ème</sup> siècle, La Ravoire est aujourd'hui la 3<sup>ème</sup> commune la plus peuplée de l'agglomération Chambérienne.

Elle est située au sud du territoire chambérien et elle est caractérisée par une structure périurbaine. La commune a su conserver son esprit village tout en continuant à se développer. Pour ce faire, chaque quartier est doté de petits centres commerciaux, d'espaces verts et d'équipements publics.

### **A-situation géographique**

Traversée par deux grandes infrastructures (voie rapide et autoroute, voie ferrée et route départementale 1006), la commune de La Ravoire est historiquement la « grande route » menant vers l'Italie.

La partie centrale, qui concentre la majeure partie du territoire, constitue un véritable territoire urbain, en ligne directe par la colline de la Trousse avec Chambéry

### **B-morphologie urbaine**

En 2004, La Ravoire a adopté son plan local d'urbanisme. Il prévoit la création de logements dans chaque quartier, la création de deux zones économiques pour continuer à favoriser l'emploi et l'économie et enfin, la création de l'éco-quartier du centre ville.

La commune de La Ravoire propose aujourd'hui une offre en habitat en immeubles collectifs et en lotissements pavillonnaires.

Elle présente plusieurs poles de structuration du territoire :

#### **-le centre ville :**

Conçu de toute pièce dans les années 80, le centre de La Ravoire n'est pas un vieux bourg traditionnel, mais une zone résidentielle où se concentre une forte partie de la population.

Projet Valmar : construction d'un éco quartier avec la participation active de la population. (1000 logements vont être construits en 15 ans sur 12 hectares).ce projet se décline en 4 ilots.les travaux du 1<sup>er</sup> ilot ont commencé en automne 2012

- La dernière tranche de construction du quartier et de la ZAC de l'Echaud a complété le tissu d'habitats pavillonnaires en accession.

- Une politique de diversification des produits en matière de logement a également été engagée avec le quartier de La Madeleine. Créé en 2006, avec la construction de 300 logements situés tout à côté de la colline de La Trousse, il comporte 80 hectares d'espace naturel protégé.

**-le quartier de la Villette** : quartier résidentiel sur les hauteurs de la commune, où se situe un collège

**-le gallaz** : résidences pavillonnaires des années 70

**-le quartier de fejaz** :

Offre des logements locatifs et des accessions à la propriété. Il est constitué également d'une Zone d'Activité Commerciale (ZAC)

Ce quartier s'est développé de façon harmonieuse depuis 18 ans, et des services de proximités (mairie annexe, salles communales, commerces et pharmacie ...) se sont implantés.

Le territoire communal comporte également des équipements que sont collèges et lycées qui concentrent des populations et génèrent du trafic.

### **C-photographie de la population :**

\*Tiré des données de la Caisse d'Allocations Familiales de la Savoie.

#### *1/ Evolution de la population*

Années	1999	2008	2011	2012
Nombre d'habitants	6555	7234	7758	8330

#### *2/Evolution des naissances*

Nombre de naissances par quartier comprenant un groupe scolaire :

Année Quartier	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Féjaz	25	29	25	32	26	33	35
Pré Hibou	21	24	26	24	27	26	64
Vallon Fleuri	21	32	38	37	32	48	37
Total	67	85	89	93	85	107	96

#### *3/Composition familiale :*

On compte en 2011, 274 enfants âgés de 0-3 ans allocataire CAF domiciliés à la Ravoire

104 enfants âgés de moins de 3 ans et 43 âgés de 3-5 ans sont bénéficiaires d'une prestation

liée à leur accueil chez une assistante maternelle

325 enfants de moins de 6 ans sont issus de famille ayant une activité professionnelle.

Ces chiffres indiquent un besoin important de mode de garde pour les parents.

### **D-modes de garde petite enfance de la commune**

Les différentes structures d'accueil Petite Enfance de la commune de La Ravoire ont pu observer que les évolutions dans les conditions d'emploi et les modifications dans l'organisation des familles ont fait évoluer les besoins en matière de garde. De plus, le développement du temps partiel met en avant la difficulté que rencontrent les femmes dans l'accès à l'emploi, lié aux problématiques de garde de leur(s) enfant(s).

Les personnes étant dans une situation de retour à l'emploi n'anticipent pas forcément l'organisation de la prise en charge de leur enfant. Ceci crée des difficultés lorsqu'une formation ou un stage leur est proposé.

Ces points importants sont à étudier pour répondre au mieux aux besoins de garde des familles.

#### *1/les Assistantes maternelles :*

Le Relais d'Assistants Maternelles (RAM) a été créé en novembre 1996. L'animatrice du relais assure des permanences, pour les parents et les assistantes maternelles, et des temps d'animation.

Fin 2012, les assistantes maternelles sont au nombre de 66 en activité pour 186 places en temps plein dont :

17 sur le quartier de Fejaz

40 sur le quartier du centre ville

La responsable du RAM constate que le choix des parents se porte plus volontiers sur l'accueil collectif et que le choix de l'assistante maternelle se fait souvent par défaut.

Fin 2012, elle constate qu'environ 43 places en garde de jour et 3 places en périscolaire sont libres sur le territoire, cela s'explique d'une part par la montée du chômage et le retrait des enfants en garde, et d'autre part par le choix de certaines mamans de rester chez elles le temps du congé parental maintenant possible dès le premier enfant. Le fait de donner l'agrément pour 4 enfants augmente également le nombre de places disponibles.

Bien qu'il n'y ait donc pas aujourd'hui de pénurie pour ce mode de garde, les difficultés demeurent pour trouver une garde aux horaires atypiques (tôt le matin, tard le soir, le samedi...) ou lorsque le parent doit reprendre une activité dans l'urgence (reprise d'un travail, entrée en stage non prévue...)

A partir de 2013, l'animatrice du RAM augmente son temps de travail, elle passe de 50% à 80%.

## 2/ le multi accueil : « Les Lutins »

Situé au centre ville, à coté de la mairie,

Depuis sa création en 1981, le multi accueil a un agrément pour 20 enfants

La transformation des locaux permet à partir du mois de mai 2013 d'augmenter la capacité d'accueil :

-20 enfants peuvent être accueillis en contrat permanent

-10 places sont réservées à l'accueil occasionnel

L'amplitude horaire est de 7h45 à 18h15 du lundi au vendredi depuis le passage à 30 enfants

## 3/ la micro crèche : « Les Lucioles »

Située dans le quartier de Fejaz, c'est une structure d'une capacité de 10 enfants âgés de 3 mois à 4 ans

Elle ouvre ses portes en septembre 2012

-8 enfants bénéficient de contrat permanent

-2 places sont réservées à l'accueil occasionnel

Le multi-accueil et la micro crèche sont fermés 5 semaines par an : une semaine à Noël, une semaine au printemps et trois semaines en été. Ces semaines de fermeture s'articulent entre les deux structures.

## **II LA MICROCRECHE « LES LUCIOLES »**

### **A-historique**

La demande de garde étant importante sur la commune, et l'aspect géographique particulier (commune très étendue et coupée par des grands axes de circulation), le choix de la municipalité s'est porté sur la création d'une petite structure dans le quartier de Fejaz.

Ce quartier de Fejaz comporte beaucoup de logements locatifs et notamment des logements destinés aux familles de militaires (casernes sur la commune de Barby, à proximité de Fejaz). Beaucoup de familles avec de jeunes enfants habitent le quartier. Leur moyen de locomotion étant le bus, le fait d'avoir une structure non loin de leur lieu de vie, facilite l'accès.

Pour répondre rapidement à la forte demande et être en phase avec l'évolution de la population, la municipalité a opté pour une construction modulaire. Ce type de construction réduit considérablement les temps d'exécution.

La micro crèche a pu être opérationnelle fin août 2012.

Le personnel aménage l'espace, nettoie les lieux et reçoit les familles et enfants pour un premier contact.

Le 1/09/2012 les premiers enfants inscrits en contrat permanent sont accueillis.

La micro crèche accueille 10 enfants dont 8 en contrat permanent et 2 en place occasionnelle

Ouverture : de 7h45 à 18h15 du lundi au vendredi

Fermeture : 5 semaines (1 semaine aux vacances de Pâques, 3 semaines fin juillet, début août, 1 semaine à Noël)

## **B -le personnel**

Le choix de la municipalité a été de mettre en place un lieu d'accueil avec du personnel qualifié ;

- une éducatrice de jeunes enfants responsable de la structure (temps :80%)

Elle gère les demandes d'inscription, le suivi des contrats d'accueil, les facturations.

Elle pilote le projet d'établissement et les projets partenaires.

Elle coordonne le suivi des enfants et des familles

Elle participe à l'encadrement des enfants, à la mise en place d'actions de prévention et dépistage

Elle gère le personnel encadrant (planning, remplacement, pilotage du travail éducatif)

Elle assure le lien avec la municipalité et les partenaires extérieurs.

Elle accompagne les stagiaires dans leur démarche d'apprentissage

- une auxiliaire de puériculture (100%)

Elle assure la prise en charge des enfants et l'accueil des familles,

Elle seconde la responsable dans la gestion de la structure au quotidien

Elle participe à l'élaboration du projet d'établissement avec l'équipe et parents

Elle aide à la gestion administrative

Elle assure l'hygiène et la qualité du lieu de vie

Elle assure la prise en charge des stagiaires

Elle gère la mise en place de la restauration (réception des repas en liaison froide, remise en température, mixage suivant l'âge)

- deux CAP Petite enfance

Elles assurent la prise en charge des enfants et l'accueil des familles

Elles gèrent la mise en place de la restauration (réception des repas en liaison froide, remise en température, mixage suivant l'âge)

Elles accompagnent les stagiaires dans leur démarche d'apprentissage

Elles assurent l'hygiène et la sécurité des locaux

## **C -le fonctionnement**

La microcrèche reçoit 10 enfants de la commune. 8 places sont réservées à l'accueil de type contrat permanent, et 2 places sont disponibles pour l'accueil occasionnel.

En cas de nécessité certains enfants pourront bénéficier des dispositions de l'article R2324-27 du code de la santé publique qui prévoit « *la possibilité d'accueillir des enfants en surnombre certains jours de la semaine dans la limite de 10% de la capacité d'accueil* ».

La commission « Petite Enfance » attribue les places en structures petites enfances. Elle a été mise en place en 2010 pour le multi accueil,

Depuis 2012, cette commission gère l'ensemble des places à attribuer

Les critères géographiques (Ravoiriens), d'ancienneté de la demande, de fratries, de modifications de contrats des familles fréquentant déjà le lieu de garde, de situation sociale, et de priorité aux enfants porteurs de handicap et/ou atteints de maladie chronique ont été retenus dans un premier temps.

## **D-les familles**

La microcrèche a un emplacement privilégié dans le quartier de fejaz et permet de répondre à la forte demande de moyen de garde du secteur.

La demande de garde occasionnelle est également très importante et permet à la population du quartier une proximité qui facilite l'accès.

Le lieu d'accueil est l'interlocuteur privilégié de la famille en recherche de mode de garde.

En conformité avec le décret du 23 décembre 2006 relatif à l'accueil des jeunes enfants des bénéficiaires de certaines prestations sociales, la structure s'assure qu'au minimum une place d'accueil est utilisée par une famille bénéficiaire de minima sociaux .Si ce n'est pas le cas et qu'une famille concernée sollicite une place, la structure se doit de proposer une solution d'accueil pour son enfant (dans la structure ou autre).

La microcrèche peut recevoir des enfants porteurs de handicap ou maladie chronique. Cet accueil demande une implication de toute l'équipe et un travail d'intégration .Ce travail est réalisé avec la famille et les aidants (institutions, CAMSP (Centre d'Action Médico-Social Précoce)

## **E-Travail interservice**

La microcrèche tisse des liens pour une meilleure intégration dans la commune et une cohérence dans la politique sociale.

➤ **La municipalité** est le premier partenaire car gestionnaire du lieu d'accueil

→ L'élu en charge de la petite enfance, est l'interlocuteur privilégié .Il est garant de la politique mise en œuvre par la commune en termes d'accueil du jeune enfant.

Il s'applique à informer l'ensemble de la municipalité des évaluations et actions de la structure. Il peut être un interlocuteur pour les familles

→ **Les services municipaux :**

Chaque service peut être sollicité suivant son secteur, pour une complémentarité :

-Le service technique assure l'entretien des bâtiments et des espaces verts.

-le service comptabilité fait le lien avec les régisseurs et la trésorerie,

-le Service communication permet de travailler sur les différents supports pour passer les informations

-le Service du personnel pour la gestion du temps de travail des professionnelles et des remplaçantes éventuelles.

➤ **Le Relais Assistantes Maternelles (RAM)**

Est situé proche de la microcreche, sur un chemin piétonnier, ce qui permet un déplacement facile des enfants.

Une collaboration s'est mise en place dans la continuité du travail avec le multi accueil. Lors de démarches des familles en recherche de moyens de garde, l'orientation vers le relais et vis versa se fait régulièrement

Des projets sont travaillés pendant l'année pour permettre la rencontre des assistantes maternelles et les enfants qu'elles gardent avec les enfants de la microcrèche et l'équipe éducative : cycles de rencontre autour de thèmes tels : motricité, musique, livre...

Une participation commune à des manifestations sur La Ravoire permet d'inscrire la structure et ses usagers dans la vie de la commune : printemps de la ravoire, opération première page, spectacle petite enfance,...

➤ **Le lieu d'accueil parents enfants « Clochette » :**

Lieu de rencontre de parents avec leurs enfants et accueillantes, où les enfants ont la possibilité de se détacher progressivement de l'adulte .C'est un lieu d'écoute, d'échange, de rencontre et d'aide à la parentalité.

La micro crèche propose ce service aux parents pour permettre un premier contact avec la collectivité, et surtout amorcer un lien social pour les familles.

➤ **La bibliothèque**

De façon régulière, la bibliothécaire vient à la microcrèche avec une caisse de livres , et un moment de découverte et lecture est instaurée .

A la fin de la séance un choix de livre est laissé à disposition et sera échangé lors du prochain passage

Un premier contact avec ce service de la Commune est insufflé aux familles.

**F-Autres partenaires**

➤ **commerces du quartier :**

Nous allons régulièrement avec les enfants acheter le pain à la boulangerie. Cette sortie permet aux enfants de se repérer dans le quartier, de rencontrer les habitants, de s'inscrire dans la commune

➤ **Les organismes médico-sociaux**

La microcrèche accueille des enfants porteurs de handicap, et travaille en relais avec les organismes qui aident dans la prise en charge de chacun.

L'équipe éducative peut interpeler ces organismes et la PMI, en accord avec les parents, lorsqu'un enfant est en difficulté dans la collectivité

➤ **Réseau inter structures**

Des rencontres et échanges avec les structures « petite enfance » municipales des communes de la Couronne Chambérienne ont lieu régulièrement. Ils permettent de réfléchir sur les pratiques et sortir de l'isolement.

**III CONCLUSION**

La microcrèche a vu le jour en aout 2012.L'étude des besoins de garde a permis de concrétiser ce projet qui essaye de répondre au mieux à la demande

**A-Evolution des demandes**

Les besoins de garde sont très divers :

Les demandes de places crèches ne sont pas forcément pour 5 jours par semaine,

La précarité de l'emploi est à prendre en compte

Les parents sont parfois isolés et rencontrent des difficultés sociales et/ou médicales

La sphère familiale est en continuel mouvement, les structures petite enfance évoluent.

En lien avec la microcrèche, les parents sont sollicités pour établir les bases du projet éducatif de la structure

### **B-Projet**

- Suite aux études des besoins et aux demandes des familles orientées vers la collectivité, un projet de création d'une deuxième micro-crèche a été inscrit dans l'actuel Contrat Enfance Jeunesse conclu avec la Caisse d'Allocations Familiales.

-Un projet d'augmenter les temps d'accueil du lieu d'accueil parents/enfants « Clochette » est en train d'être envisagé, la difficulté étant de trouver des accueillants bénévoles intéressés par le projet.